

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# L'Agence régionale de santé poursuit ses actions de surveillance sanitaire et d'information de la population dans la vallée de l'Orbiel

L'Agence régionale de santé Occitanie (ARS) est interpellée par voie médiatique par les parents d'enfants scolarisés dans la Vallée de l'Orbiel dans l'Aude. A la suite des inondations d'octobre dernier dans cet ancien secteur minier, ces familles sont inquiètes de certains résultats d'analyses biologiques concernant leurs enfants. Prenant pleinement en considération les inquiétudes de ces familles, les équipes médicales de l'ARS prendront contact dès aujourd'hui avec ces parents.

L'ARS rappelle que cette préoccupation de santé publique n'est pas nouvelle dans ce secteur : l'ensemble des services de l'Etat sont mobilisés sur ce dossier depuis plusieurs dizaines d'années. Différentes études épidémiologiques et environnementales ont été conduites au plan local. Des recommandations sanitaires ont été largement diffusées (voir ci-joint). Elles ont été rappelées auprès de l'ensemble des acteurs locaux après les inondations dramatiques d'octobre dernier dans l'Aude.

A la suite de ces événements, les professionnels de santé de ce territoire ont été mobilisés pour signaler à l'ARS tout évènement susceptible de présenter un risque pour la santé. Par leur contact quotidien avec les patients, ces professionnels de santé de proximité sont les premiers interlocuteurs des habitants de ce secteur. Ils sont également les interlocuteurs de l'ARS pour contribuer à la réactivité des dispositifs de veille sanitaire.

Sous l'égide de M. Le préfet de l'Aude, les services de l'Etat ont réaffirmé leur volonté d'écoute et de transparence sur l'action publique menée sur ce dossier. Ils ont engagé une série d'action de mesure et de protection à la suite de ces inondations. Plusieurs de ces actions sont encore en cours ou programmées. Elles vont notamment permettre d'adapter le cas échéant le contenu et le périmètre des recommandations sanitaires, avec l'appui de l'agence nationale de santé publique/santé publique France qui a été saisie par l'ARS. L'Agence régionale de santé participe en effet depuis le début à ces actions et a entrepris de nombreuses démarches d'information avec l'ensemble des acteurs concernés. L'ensemble des actions conduites et programmées par les différents services de l'Etat dans le passé ou après les inondations sont rappelées dans la notice rendue publique sur le site de la Préfecture de l'Aude (jointe à ce communiqué).

A la suite des inondations d'octobre dernier, des échanges réguliers sont notamment organisés avec les professionnels de santé, les élus et acteurs associatifs de ce territoire, en particulier dans le cadre de la Commission locale d'information. Ces échanges se prolongeront la semaine prochaine lors de réunions déjà programmées sur ce dossier :

- Commission locale d'information le 25 juin à la Préfecture de Carcassonne.
- Rencontre avec les professionnels de santé le 25 juin à Conques sur Orbiel.